



## ❑ FAITS VOUS DÉPANNER, PAS ARNAQUER

Une porte claquée ? Une panne d'électricité ? Une fuite d'eau ? Difficile de trouver un professionnel quand on ne sait pas comment s'y prendre. La DGCCRF vous donne 10 conseils pratiques pour repérer les fraudes lorsque vous contactez un prestataire. Elle vous aide à utiliser les bons numéros, dans les démarches avec votre assureur, prendre votre temps avant de donner une réponse... N'attendez pas que ça vous arrive.

Pour vous renseigner sur vos droits et sur la DGCCRF, ayez le bon réflexe

❑ <https://urlz.fr/fWHO>

❑ [signal.conso.gouv.fr](https://signal.conso.gouv.fr)

❑ 0809 540 550

❑ DGCCRF-RéponseConso, B.P. 34935 Montpellier, Cedex 9

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**FAITES-VOUS DÉPANNER  
PAS ARNAQUER**

1. **Admission aux prestations d'un expert :** vérifiez le diplôme dans les années d'ancienneté ou chez un tiers connu pour s'assurer que son numéro de téléphone est valide.

2. **Radier et évier :** vérifiez avec votre assureur les modalités de garantie.

3. **Préparez la maison :** à des professionnels recommandés par vos proches, pour les travaux sans garantie décennale.

4. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

5. **Préparez-vous :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

6. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

7. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

8. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

9. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

10. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

**10 CONSEILS PRATIQUES**

1. **Admission aux prestations d'un expert :** vérifiez le diplôme dans les années d'ancienneté ou chez un tiers connu pour s'assurer que son numéro de téléphone est valide.

2. **Radier et évier :** vérifiez avec votre assureur les modalités de garantie.

3. **Préparez la maison :** à des professionnels recommandés par vos proches, pour les travaux sans garantie décennale.

4. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

5. **Préparez-vous :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

6. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

7. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

8. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

9. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

10. **Attention aux propositions de crédit :** avant de signer, vérifiez les conditions et le montant des mensualités.

**DG CCRF**  
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Signalez votre problème de consommation sur [signal.conso.gouv.fr](https://signal.conso.gouv.fr)

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

Liens utiles

<https://urlz.fr/fWHO>